

## La SATT Sud Est a signé 5 conventions-cadres avec ses actionnaires pour développer une stratégie concertée de transfert des résultats de la recherche publique

La SATT Sud Est a finalisé la signature des conventions-cadres avec les universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, et de Corse, et l'Ecole Centrale de Marseille. Ces conventions officialisent le partenariat mis en place depuis la création<sup>1</sup> de la SATT Sud Est pour assurer la protection, la maturation et la commercialisation des inventions des laboratoires sous tutelle de ces établissements

**Marseille, le 10 octobre 2013**, après la signature d'une convention-cadre avec le CNRS, le 30 janvier 2013, c'est au tour de 4 universités des Régions PACA et Corse et de Centrale Marseille d'officialiser le partenariat avec la SATT Sud Est pour valoriser leurs résultats de recherche. Ces conventions entérinent les modalités d'interaction et de coopération entre les établissements actionnaires et la SATT Sud Est en vue d'accélérer le transfert de technologies vers les entreprises.

En concertation avec ses actionnaires, la SATT Sud Est pourra investir dans des projets après en avoir évalué le potentiel économique et la meilleure voie de valorisation (transfert vers une entreprise existante ou création d'une start-up en partenariat avec les incubateurs). La SATT protégera et établira la preuve de concept des inventions issues des laboratoires ; elle commercialisera celles-ci par la concession de licences d'exploitation à des entreprises. L'objectif est de soutenir des projets de transfert favorables aux laboratoires et aux entreprises : minimiser les risques industriels sur les technologies, maximiser les revenus d'exploitation des inventions et accroître la compétitivité de nos entreprises par l'innovation issue de la recherche publique.

La SATT Sud Est intègre toute la chaîne du transfert de technologies : détection et évaluation des projets, protection par la propriété intellectuelle (dépôt de brevets, etc.), maturation et commercialisation. Pour les chercheurs, cela signifie un raccourcissement du temps de traitement et la simplification de la gestion de leur propriété intellectuelle ; pour les entreprises, cela représente un accès privilégié à des technologies innovantes, à moindre coût et avec des risques technologiques et financiers limités.



---

<sup>1</sup> 23 janvier 2012

## A propos de la SATT Sud Est

La SATT Sud Est, « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », constitue une interface privilégiée entre les entreprises et la recherche publique en régions PACA et Corse.

Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des laboratoires de recherche régionaux sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché) et technologique (maturation technologique). Son objectif est de transférer les technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde industriel par la concession de licences d'exploitation à des entreprises. La SATT est organisée autour de 2 pôles thématiques (Santé & Technologies du Vivant ; Technologies des Matériaux, de l'Environnement & de l'Information) et du département *Licensing* & Création d'Entreprises. La SATT Sud Est se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation.

La SATT Sud Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Ses actionnaires sont les Universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, la Société comptait 35 collaborateurs. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Sophia Antipolis.

Pour plus d'informations, visitez [www.sattse.com](http://www.sattse.com) et suivez twitter @SATTse\_

## A propos d'Aix-Marseille Université

L'université d'Aix-Marseille - dénommée Aix-Marseille Université (AMU) - résulte de la fusion des 3 ex-universités d'Aix et Marseille du 1<sup>er</sup> janvier 2012 (décret du 24 août 2012). Pluridisciplinaire, Aix-Marseille Université compte 19 composantes (facultés et écoles). Elle couvre tous les champs disciplinaires de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il est possible d'étudier en France : arts, lettres, langues et sciences humaines ; droit et sciences politique ; économie et gestion ; santé ; sciences et technologies.

Accueillant 72 000 étudiants (dont 10 000 internationaux) sur 5 grands campus répartis sur le territoire d'Aix-Marseille, AMU figure parmi les 12 universités françaises bénéficiant du label « Opération campus » grâce auquel elle modernise les conditions d'études et de travail de la communauté universitaire.

Ses 132 structures de recherche, en partenariat avec les plus grands organismes de recherche nationaux, en font une université dite de « recherche intensive ». Reconnue par un jury d'experts international, AMU est dotée de 750 millions d'euros dans le cadre de son IDEX (A\*Midex). Chaque année, de nombreux partenariats se tissent et se renforcent avec les acteurs socio-économiques afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

## A propos de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Université pluridisciplinaire avec un secteur santé, l'Université Nice Sophia Antipolis est riche de 1300 chercheurs répartis dans 51 laboratoires couvrant tous les grands domaines de recherche, dont 21 UMR (Unités Mixtes de Recherche) et 19 EA (Équipes d'Accueil). Les UMR sont en association avec les principaux établissements nationaux de recherche, le CNRS, l'IRD, l'INRA, l'INRIA, l'INSERM, le CEA. L'UNS investit dans la recherche fondamentale, à laquelle s'adosent la recherche appliquée et les enseignements. Intensive en recherche, l'UNS a dans ce domaine une bonne visibilité internationale : elle développe de très nombreuses collaborations, et compte parmi ses laboratoires trois LIA (Laboratoires Internationaux Associés). Elle renforce son soutien à l'accueil des post-doctorants et chercheurs étrangers. L'UNS a également à cœur d'irriguer son territoire, à travers ses partenariats de proximité avec d'autres établissements (OCA, École des Mines, etc.), son insertion dans les pôles de compétitivité, sa participation aux diverses instances locales et régionales (entre autres PERSAN, ANDROMEDE), sa collaboration avec les collectivités et les entreprises locales - relations auxquelles elle donne un nouveau dynamisme.

## A propos de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, fondée il y a plus de 700 ans, est une université pluridisciplinaire qui accueille plus de 7 500 étudiants dans les domaines de formations suivants : Arts, Lettres et Langues ; Droit, Economie, Gestion ; Sciences Humaines et Sociales et Sciences, Technologies, Santé. L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a choisi, depuis sa création, de conduire une politique de développement scientifique exigeante, autour d'axes de recherche cohérents, en prise avec son environnement institutionnel, académique et socio-économique. Elle compte 17 laboratoires et équipes de recherche, 2 écoles doctorales et développe ses activités autour de deux grands axes : Agrosciences et Culture, Patrimoine, Sociétés numériques. Deux structures fédératives de recherche viennent concrétiser ces axes identitaires. Située au cœur de la Provence, à 2h40 de Paris, 1h de Lyon, 45 min de Montpellier ou 30 min de Marseille en TGV, Avignon constitue un carrefour historique et géographique de premier plan.

## A propos de l'Université de Corse

Fondée en 1765 et rouverte en 1981, l'Université de Corse Pasquale Paoli (UCPP) est une structure résolument ancrée dans son territoire, en prise directe avec les grandes problématiques locales et internationales. Pour ouvrir la voie de la réussite et de l'insertion à ses 4300 étudiants, l'UCPP s'est dotée des moyens appropriés, tels une politique scientifique labellisée par les grands organismes de recherche (CNRS, INRA, INSERM, CEA, IFREMER), et une offre de formation comptant plus de 100 diplômes répartis en 4 grands domaines fondamentaux, incluant des enseignements de pointe comme PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé), ou une Ecole d'ingénieurs. L'UCPP développe également une politique ambitieuse de valorisation et de transfert de ses activités de recherche dans des domaines comme les ressources halieutiques et littorales, les énergies renouvelables, la dynamique des territoires et les phénomènes culturels, anthropologiques, archéologiques, linguistiques et historiques. L'impact territorial de l'UCPP est indissociable de sa visibilité internationale, marquée par une participation active à des réseaux : l'Université de Corse est liée par divers programmes d'échanges à plus de 100 institutions ; elle est membre fondateur du PRES transfrontalier euroméditerranéen (avec Paris VI, Nice Sophia Antipolis, Sud Toulon Var, Gênes

et Turin) ; elle a fondé le Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI) qui rassemble aujourd'hui 27 universités insulaires dans le monde.

## A propos de l'Ecole Centrale de Marseille

Centrale Marseille a pour mission principale la formation initiale et la formation continue d'ingénieurs, la recherche scientifique et technique ainsi que l'assistance aux entreprises. Centrale Marseille partage avec les Ecoles Centrales une même vision, celle d'une excellence multidimensionnelle, et un même projet structurant, celui de former des ingénieurs polyvalents et responsables. Doté d'une forte culture scientifique et technique, l'ingénieur Centralien de Marseille dispose également d'importantes compétences managériales, d'une capacité éprouvée à gérer des projets complexes et d'une ouverture internationale de premier ordre. Sur la base de ce socle partagé, une offre très diversifiée de parcours directement adaptés aux évolutions les plus récentes de l'entreprise assure à chaque diplômé une insertion rapide et au plus haut niveau dans le monde professionnel. Outre les enseignements du cursus ingénieur sur l'Innovation, Centrale Marseille vient d'ouvrir en septembre 2013 un Mastère Spécialisé Création d'Entreprise et Défis de l'Innovation, qui vise l'acquisition d'une double compétence, réalisé en partenariat avec l'IAE Aix, composante d'Aix-Marseille Université, et les Arts et Métiers Paristech - Centre d'Aix-en-Provence. Il est soutenu par Marseille Innovation, les incubateurs Belle de Mai et Impulse, et la Société d'Accélération de Transferts de Technologie (SATT) Sud Est. Cette formation de haut niveau est adressée aux porteurs de projets innovants comme à ceux, plus largement, que l'aventure de la création d'entreprise technologique intéresse, qu'ils soient jeunes diplômés ou cadres en reconversion. **Chiffres clés :** 756 élèves ingénieurs dont 29% de femmes, 37% de boursiers CROUS, 38% des élèves 3A en master Recherche - 48 doctorants (17% des diplômés inscrits en thèse). 24 nationalités différentes sur le campus, 18% d'élèves internationaux. Près de 144 accords bilatéraux avec des universités partenaires à l'étranger (ERASMUS, Double Diplôme, Enseignement & recherche). 110 enseignants permanents, 70 personnels IATOS, environ 200 intervenants extérieurs.

### Contacts Presse

**SATT Sud Est** Florent MARTIN | *Responsable Marketing & Communication* | 07 57 50 20 60 | [florent.martin@sattse.com](mailto:florent.martin@sattse.com)

**Aix-Marseille Université** Delphine BUCQUET | *Directrice communication* | 06 12 74 62 32 | [delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)

**Université Nice Sophia Antipolis** Delphine SANFILIPPO | *Responsable relations presse* | 04 92 07 69 25 | [Delphine.SANFILIPPO@unice.fr](mailto:Delphine.SANFILIPPO@unice.fr)

**Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse** Raphaël ROTH | *Directeur de la Communication* | 06 44 10 62 19 | [raphael.roth@univ-avignon.fr](mailto:raphael.roth@univ-avignon.fr)

**Université de Corse** Sylvia FLORE | *Responsable de la Communication* | 04 95 45 02 71 | [flore@univ-corse.fr](mailto:flore@univ-corse.fr)

**Ecole Centrale de Marseille** Nicolas CHAPUIS | *Responsable Communication* | 04 91 05 46 38 | [direction.communication@centrale-marseille.fr](mailto:direction.communication@centrale-marseille.fr)